

Tract pour faire adhérer à la FCPE



Laïcité, Gratuité, Coéducation, Egalité,

8 MAUVAISES RAISONS Pour ne pas adhérer à La FCPE

ça ne sert à rien

Des parents organisés peuvent faire changer les choses : la FCPE a fait reculer

- l'inspection d'académie sur des projets de fusions d'écoles, sur des fermetures de classes.
- plusieurs municipalités, quelle que soit leur couleur politique : pour la scolarisation des enfants sans papiers, pour l'accès à la cantine et aux services périscolaires pour tous, pour le respect de la loi de refondation.

Faux !,

Dans la plupart des cas, les parents engagés pour l'école et ayant une bonne connaissance de l'institution scolaire sont les bienvenus pour les équipes enseignantes. Et si cela était le cas, la FCPE demanderait aussitôt aux instances de l'éducation nationale de faire cesser cette discrimination.

Mon enfant risque d'être victime de mon engagement

Je ne fais pas de politique

La politique décide de l'école, c'est même une de ses missions, au travers des financements ou des programmes, voire des réformes. La FCPE analyse ces politiques, et trouve une réponse qui est forcément politique. Quelle que soit la couleur des gouvernements, ou des instances locales, départementales ou régionales, c'est sur ses fondamentaux qu'elle répond.

La FCPE ne fait pas de politique partisane, au service d'un parti politique.

ça ne me concerne pas

L'école est notre bien à tous, c'est la communauté nationale qui la finance au travers de l'impôt. L'éducation de nos enfants prépare l'avenir, cela nous concerne tous.

L'adhésion comprend une part locale variable qui permet au conseil local d'exister. Une part départementale de 8 € : diffusion des informations, formations, une part nationale de 6 € qui fait vivre notre fédération. Un abonnement à la revue des parents (6 n° par an, 4 €) et l'assurance pour tous les adhérents dans leurs activités. La FCPE étant une association reconnue d'utilité publique, cette cotisation peut être déduite de vos impôts à hauteur de 66%. La cotisation revient donc à environ 9 €.

C'est trop cher

Je ne me présente pas sur une liste

Tous les adhérents ne sont pas élus, mais ils participent collectivement aux décisions de leur conseil local. Ils sont informés comme les autres, et ils ont les mêmes droits. Chaque adhérent donne le temps qu'il peut donner. Sa participation est prise en compte

Il n'y a pas de FCPE dans mon école

L'adhésion isolée est possible, on peut même se présenter aux élections de parents d'élèves sous le nom de la FCPE sur une liste d'union. Les coordinations et le département sont là pour vous aider !

Il n'obéit pas aux ordres

Chaque conseil local est libre de ses choix, en respectant les principes de base de la FCPE. Il n'y a pas d'ordres qui viennent d'en haut. Les conseils locaux sont farouchement indépendants. C'est la mutualisation des moyens et des informations qui nous fédèrent.